

Communiqué de presse

Immobilière 3F (3F/groupe Solendi) et la Caisse d'allocations familiales facilitent l'accès aux aides au logement
Grâce au logiciel Ideal, un bail signé = une demande d'aide au logement

Ce lundi 18 janvier, Caroline Gugenheim, directeur de la Caisse d'allocations familiales (Caf) des Hauts-de-Seine et Pascal Braban, directeur de l'agence des Hauts-de-Seine d'Immobilière 3F ont signé une convention de partenariat permettant l'utilisation d'« Ideal ». Cet outil facilite l'accès aux aides au logement.

Ideal (Intégration des demandes d'aide au logement) permet aux bailleurs sociaux de transmettre directement par voie électronique les informations nécessaires à l'étude d'un droit à l'aide au logement, sous réserve de l'accord du locataire. Ainsi, les demandes d'aide au logement peuvent être effectuées en même temps que la signature du bail. A la clé, des avantages pour tous : locataires, 3F et Caf.

Un outil gagnant – gagnant

Moins de démarches et des délais réduits pour les locataires

Dorénavant, Immobilière 3F fait signer à chaque nouveau locataire entrant un document l'autorisant à collecter et transmettre à la Caf les informations nécessaires à la constitution d'une demande d'aide au logement. Les informations sont transmises en temps réel, accélérant ainsi les délais de traitement de la demande d'aide au logement.

Des données sécurisées et un traitement simplifié pour la Caf

Ideal permet d'éviter une double saisie des informations. Les données collectées par Immobilière 3F n'ont pas à être ressaisies par la Caf.

Pour Immobilière 3F, une réduction des risques de non recouvrement

Immobilier 3F perçoit directement de la Caf les aides au logement pour le compte des locataires et les reporte en déduction sur les avis d'échéance mensuels. Avec Ideal, l'ouverture des droits plus rapide devrait réduire les risques de non recouvrement de loyers des premiers mois.

D'ici la fin du 1^{er} semestre 2016, toutes les agences départementales d'Ile-de-France d'Immobilier 3F utiliseront « Ideal ».

A propos du groupe Solendi : Le groupe Solendi est un acteur majeur du logement social au sein d'Action Logement avec un patrimoine de 265 000 logements. Il rassemble deux métiers complémentaires au service du lien entre le logement et l'emploi sur les territoires : le [Pôle Logement et Services](#) dont la vocation est d'apporter des solutions d'habitat aux salariés et le [Pôle Immobilier](#) destiné principalement à construire des logements et des hébergements et à transformer durablement des quartiers en renouvellement urbain. Au sein de ce Pôle Immobilier, 3F, premier bailleur social en France, détient un parc de 236 000 logements.

A propos de 3F : Composé d'Immobilier 3F et de ses 16 filiales, 3F gère 236 000 logements, foyers et commerces en France, dont 100 000 en régions. 3F est engagé dans une politique de développement durable avec des constructions neuves répondant à la RT 2012 - 10%. 3F participe également à la politique de rénovation urbaine avec 56 opérations dans toute la France.